

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE

SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 juillet 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI et Mr Radhouen ZARROUK.

Groupe SOMOCER
Bilan Consolidé
Arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	2015	2014*
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles		6 119 701	6 119 701
Moins : amortissements		<3 337 648>	<3 084 645>
	VI.1	2 782 053	3 035 056
Immobilisations corporelles		178 120 009	163 256 950
Moins : amortissements et provisions		<79 896 184>	<70 800 400>
	IV.2	98 223 825	92 456 550
Immobilisations financières		9 821 817	8 980 966
Moins : provisions		<1 437 796>	<1 841 911>
	IV.3	8 384 021	7 139 055
Autres actifs non courants	IV.4	1 237 512	1 887 518
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>110 627 411</u>	<u>104 518 179</u>
<i>Actifs courants</i>			
Stocks		59 146 496	55 448 011
Moins : provisions		<1 058 825>	<1 174 283>
	IV.5	58 087 671	54 273 728
Clients et comptes rattachés		67 003 242	56 821 306
Moins : provisions		<12 356 144>	<12 321 101>
	IV.6	54 647 098	44 500 205
Autres actifs courants		18 433 596	22 031 609
Moins : provisions		<1 692 769>	<1 392 277>
	IV.7	16 740 827	20 639 332
Placements courants et autres actifs financiers	IV.8	4 383 000	6 533 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	3 672 801	1 455 628
<u>Total des actifs courants</u>		<u>137 531 397</u>	<u>127 401 893</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>248 158 808</u>	<u>231 920 072</u>

(*) Retraité pour des fins de comparabilité (voir note III.14)

Groupe SOMOCER
Bilan Consolidé
Arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2015	2014*
Capitaux propres			
Capital social		32 524 800	31 169 600
Réserves consolidées		22 669 661	21 688 538
Capitaux propres-part du groupe (*)		55 194 461	52 858 138
Part des minoritaires		14 345 598	13 049 669
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		69 540 059	65 907 807
<i>Résultat de l'exercice – part du groupe</i>		716 325	4 756 112
<i>Résultat de l'exercice – part des minoritaires</i>		<20 503>	938 776
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	IV.10	<u>70 235 881</u>	<u>71 602 695</u>
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	IV.11	566 822	558 944
Emprunts	IV.12	27 790 096	27 296 942
Autres passifs non courants (*)	IV.13	2 870 028	4 781 825
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>31 226 946</u>	<u>32 637 711</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.14	36 869 072	39 318 671
Autres passifs courants	IV.15	10 438 003	6 680 711
Autres passifs financiers	IV.16	71 008 811	63 109 981
Concours bancaires	IV.17	28 380 095	18 570 303
<u>Total des passifs courants</u>		<u>146 695 981</u>	<u>127 679 666</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>177 922 927</u>	<u>160 317 377</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>248 158 808</u>	<u>231 920 072</u>

(*) Retraité pour des fins de comparabilité (voir note III.14)

Groupe SOMOCER
Etat de Résultat Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	2015	2014*
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	94 648 784	93 475 066
Autres produits d'exploitation	V.2	929 694	3 381 906
<i>Total des produits d'exploitation</i>		95 578 478	96 856 972
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation des stocks des produits finis & encours	V.3	3 905 110	20 620 049
Achats de marchandises consommées	V.4	<4 620 611>	<4 935 645>
Achats d'approvisionnements consommés	V.5	<44 613 027>	<57 000 144>
Charges de personnel	V.6	<18 787 560>	<17 821 135>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.7	<10 037 690>	<7 848 733>
Autres charges d'exploitation	V.8	<8 784 636>	<10 299 598>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<82 938 414>	<77 285 206>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>12 640 064</u>	<u>19 571 766</u>
Charges financières nettes	V.9	<12 171 470>	<10 935 561>
Revenus des placements		317 428	484 135
Autres gains ordinaires		551 776	520 635
Autres pertes ordinaires		<258 506>	<2 725 177>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>1 079 292</u>	<u>6 915 798</u>
Impôt sur les sociétés		<383 470>	<1 220 910>
<u><i>Résultat net consolidé</i></u>		<u>695 822</u>	<u>5 694 888</u>
<i>Résultat de l'exercice - part du groupe</i>		716 325	4 756 112
<i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i>		<20 503>	938 776

Groupe SOMOCER
Etat de flux de trésorerie Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	2015	2014*
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	695 822	5 694 888
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	10 037 690	7 848 733
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	<67 000>	-
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat	<226 291>	<362 093>
Variation des stocks	<3 698 485>	<26 706 725>
Variation des créances	<10 181 936>	<8 961 792>
Variation des autres actifs	3 627 031	<4 855 620>
Variation des fournisseurs d'exploitation	<2 449 598>	8 789 406
Variation des autres dettes	2 473 822	153 093
Encaissements/décaissement sur placements courants	2 150 000	<1 946 000>
Escompte commercial	1 347 449	8 113 417
Flux provenant de l'exploitation	3 708 504	<12 232 693>
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	<9 596 960>	<11 545 255>
Encaissements suite à la Cession d'Imm.Corp.& Incor.	43 800	-
Décaissements pour l'acquisition d'Imm. Financières	<617 659>	<763 231>
Décaissements pour dépenses inscrites en charges reportés	<33 793>	<2 158 000>
Flux affectés aux activités d'investissement	<10 204 612>	<14 466 486>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	<2 433 497>	<1 780 124>
Encaissements des subventions d'investissement	-	3 888 320
Remboursements sur emprunts à LT (nets des encaissements)	2 255 376	<1 033 714>
Encaissements sur emprunts à CT (net des remboursements)	<918 390>	12 708 120
Flux provenant/< affectés> des activités de financement	<1 096 511>	13 782 602
Variation de trésorerie		
Trésorerie au début de l'exercice	<17 114 675>	<4 198 098>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<24 707 294>	<17 114 675>

(*) Retraité pour des fins de comparabilité (voir note III.14)

***Notes aux
Etats Financiers Consolidés***

I. PRESENTATION DU GROUPE «SOMOCER»

Le groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère, de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C» et «SOMOCER NEGOCE».

1. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2015 à 32.524.800 DT divisé en 32.524.800 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 1^{er} juin 2002 avec un capital de 2.010.000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Son capital s'élève au 31 décembre 2015 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. La principale activité de SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, des carreaux de faïences, du grès et des décorations ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center «ABC» est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2015 à 8.635.000 DT. Il est divisé en 863.500 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2015 à 1.150.000 DT, divisé en 11.500 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun. Par ailleurs, SOMOCER, SOTEMAIL et SOMOCER NEGOCE sont agréées par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

2. Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les entreprises associées et filiales se détaillent comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 15.404.500 actions sur les 26.200.000 actions sociales formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 58.79 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 587.500 parts sur les 863.500 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 270 000 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe

SOMOCER dans ABC à 86.42%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

- La société SOMOCER détient 11.400 parts sur les 11.500 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99.64%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

<i>Société</i>	<i>Position</i>	<i>Capital social</i>	<i>Pourcentage d'intérêt 2015</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
• SOMOCER	Mère	31 169 600	100,00%	Intégration globale
• SOTEMAIL	Filiale	26 200 000	58,79%	Intégration globale
• ABC	Filiale	8 635 000	86,42%	Intégration globale
• SOMOCER négoce	Filiale	1 150 000	99,64%	Intégration globale

3. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2014 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 KDT (soit 50% du capital social). Cette participation provisionnée à hauteur de 25 KDT.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 KDT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 500 KDT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société Mangement plus de 21 KDT. Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 KDT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.
- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214.128 KDT (soit 99 % du capital social).

Par ailleurs, une participation de 3 KDT dans le capital de SOTEX ALGER (totalement provisionnée) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire (« SOMOSAN ») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 KDT (27% du capital social) a été exclue du périmètre

de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que les majorités de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

II. METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

1. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les trois filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

3. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

1. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

2. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

3. Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	10% /durée de vie technique
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

4. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

5. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

6. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

7. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

8. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

9. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

11. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme :

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les titres de participations détenues dans les filiales sont éliminées en consolidation.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme :

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme :

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

12. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

13. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien (« DT ») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

14. Retraitements de la colonne comparative

Au cours de l'exercice 2015, le groupe a procédé à un changement dans la présentation de certains postes des états financiers. La colonne comparative a été retraitée. Les retraitements se présentent comme suit :

En DT	31/12/2014 avant reclassement	reclassemen t	31/12/2014 après reclassement
Bilan			
Réserves consolidés*	17 838 122	3 850 416	21 668 538
Autres passifs non courants	7 085 634	<2 303 809>	4 781 825
Autres actifs non courants	1 540 878	356 640	1 887 518
Autres actifs courants	22 388 249	<356 640>	22 031 609
Autres passifs courants	8 227 318	<1 546 607>	6 680 711
Etat de flux de trésorerie			
Amortissements et provisions	7 017 558	831 175	7 848 733
Q-part des subv. d'inv. inscrites en résultat	<481 057>	118 964	<362 093>
Variation des créances	<6 322 092>	<2 639 700>	<8 961 792>
Variation des autres dettes	<64 825>	217 918	153 093
Encaissements/décaissement sur placements courants	-	<1 946 000>	<1 946 000>
Escompte commercial	-	8 113 417	8 113 417
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<16 928 467>	4 695 774	<12 232 693>
Encaissements/décaissement sur placements courants	<1 946 000>	1 946 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	<16 412 486>	1 946 000	<14 466 486>
Encaissements sur emprunts à CT (net des remboursements)	11 236 478	1 471 642	12 708 120
Escompte commercial	8 113 417	<8 113 417>	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	20 424 377	<6 641 775>	13 82 602

* Il s'agit du reclassement de la subvention d'investissement présentée en 2014 parmi les passifs non courants et reclassés en 2015 en capitaux propres

IV. NOTES RELATIFS AU BILAN

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 2.782.053 DT contre 3.035.056 DT au 31 décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Logiciels	385 506	385 506
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	2 793 228	2 793 228
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	694 185	694 185
Ecart d'acquisition (good-will)	1 087 532	1 087 532
Total des immobilisations incorporelles brutes	6 119 701	6 119 701
Amortissements des Immobilisations incorporelles	<2 250 116>	<1 997 113>
Provisions pour Dép. de l'écart d'acquisition (good-will)	<1 087 532>	<1 087 532>
Total des immobilisations incorporelles nettes	2 782 053	3 035 056

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 98.223.825 DT contre 92.456.550 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Terrains	4 651 843	4 471 057
Constructions	30 951 249	28 626 872
Installations techniques matériels et outillage	105 918 428	102 042 790
Matériels de transport	2 625 909	2 548 089
Installations générales, agencements et aménagements	10 693 663	10 257 658
Mobiliers et matériels de bureau	1 335 445	1 242 835
Matériels informatiques	218 673	207 724
Immobilisations en cours	9 616 579	2 123 811
Avances sur commandes d'immobilisations	240 304	473 376
Immobilisations en location financement	11 867 916	11 262 738
Total des immobilisations corporelles brutes	178 120 009	163 256 950
Amortissements cumulés	<79 302 539>	<70 206 755>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
Total des immobilisations corporelles nettes	98 223 825	92 456 550

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2015 à 8.384.021 DT contre 7.139.055 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	31/12/2015	31/12/2014
Titres BTS	0.07%	20 000	20 000
Titres Management +	7%	21 000	21 000
Titres SOTEX Algérie	N/A	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400
Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 171	1 836 171
Titres Saphir International Trading	100%	500 000	500 000
Titres SOMOSAN	27.24%	3 350 000	3 350 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	295 800	-
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 128	-
Personnel, prêts à plus d'un an		2 948	1 040
Dépôts et cautionnements		2 127 331	1 798 317
Total des immobilisations financières brutes		9 821 817	8 980 966
Provisions pour dépréciation des Immo. Fin.		<1 437 796>	<1 841 911>
Total des immobilisations financières nettes		8 384 021	7 139 055

(*) Depuis son entrée en exploitation, début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance au cours de ses deux premières années d'exploitation. SOMOSAN est actuellement en arrêt de production. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont ainsi à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN et ayant atteint un montant de l'ordre de 12 millions de DT au 31 décembre 2014. Au cours de 2015, le management de SOMOSAN a engagé un plan de restructuration de la société, basé sur les principaux éléments suivants :

- Augmentation du capital de 8 millions de DT dont un apport en numéraire de 5.7 millions de DT et conversion de compte courant actionnaire de 2.3 millions de DT ;
- Restructuration de l'endettement bancaire : SOMOSAN a engagé des négociations avec les banques en vue de restructurer les dettes bancaires. Le plan de restructuration inclut le rééchelonnement de certaines dettes en crédits à moyen et long terme avec une durée de grâce et le règlement de certains crédits en utilisant les fonds provenant de l'augmentation du capital social en numéraire ;
- Une compression des coûts d'exploitation notamment, le coût de gaz avec la connexion du site de production au réseau de gaz naturel et qui est prévue pour l'année 2016.

Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. En date du 22 Février 2016, la société a eu l'accord auprès de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz pour le raccordement au réseau du gaz naturel avec un délai de 10 mois à partir de la date de paiement des frais de branchement qui s'élèvent à 473 mille DT, et en date du 22 mars 2016, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

Il est à signaler que SOMOCER s'est portée caution solidaire au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires contractés par cette dernière pour un montant, en principal, s'élevant à 14.500kDT.

Le management de SOMOCER, et sur la base du plan de restructuration proposé et l'obtention de l'accord du gouvernement pour le raccordement de la zone industrielle en gaz naturel, considère qu'il n'y a pas lieu actuellement de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que si les éléments de restructuration ci-dessus sont réalisés, la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière et d'honorer ses engagements bancaires.

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1.237.512 DT contre 1.887.518 DT au 31 décembre 2014 et sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Frais préliminaires	836 827	1 379 414
Charges à répartir	33 793	-
Ecarts de conversion	39 270	151 464
Actifs d'impôt différé	327 622	356 640
Total des autres actifs non courants	1 237 512	1 887 518

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 58.087.671 DT au 31 décembre 2015 contre 54.273.728 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	18 112 676	17 840 536
Consommables & pièces de rechange	2 851 627	2 982 769
Produits finis	34 643 768	30 543 136
Marchandises	3 538 425	4 081 570
Total des stocks bruts	59 146 496	55 448 011
Provisions pour dépréciation	<1 058 825>	<1 174 283>
Total des stocks nets	58 087 671	54 273 728

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2015 à 54.647.098 DT contre à 44.500.205 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	22 101 710	16 324 155
Clients, effets à recevoir et valeurs à l'encaissement	32 514 363	28 181 024
Clients, factures à établir	61 232	61 232
Clients douteux ou litigieux	12 325 937	12 254 896
Total des comptes clients bruts	67 003 242	56 821 306
Provisions pour dépréciation	<12 356 144>	<12 321 101>
Total des comptes clients nets	54 647 098	44 500 205

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2015 à 16.740.827 DT contre 20.639.332 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs, avances et acomptes	404 229	352 857
Personnel, avances et acomptes	1 748 261	1 517 463
Etat, impôts et taxes	6 005 593	9 134 979
Locataires pyramide du lac	280 282	195 950
Débiteurs divers	7 754 816	7 717 958
Charges constatées d'avance	931 190	685 764
Produits à recevoir	1 226 470	2 051 417
Comptes d'attente	70 024	70 024
Blocage de fonds	12 731	305 197
Total des autres actifs courants bruts	18 433 596	22 031 609
Provisions pour dépréciation des AAC	<1 692 769>	<1 392 277>
Total des autres actifs courants nets	16 740 827	20 639 332

IV.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2015 à 4.383.000 DT contre 6.533.000 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Billet de trésorerie AB CORPORATION	3 433 000	3 433 000
Billets de trésorerie SANIMED	-	550 000
Placement- BNA	700 000	700 000
Placement-BH	-	1 600 000
Placement-AFC	250 000	250 000
Total des placements courants & autres actifs financiers	4 383 000	6 533 000

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2015 à 3.672.801 DT contre 1.455.628 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs en coffre	2 405 068	92 531
Banques	358 909	1 333 664
Caisses	16 032	29 432
Effets à l'encaissement	892 792	-
Total des liquidités et équivalents de liquidités	3 672 801	1 455 628

IV.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres du groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Capital social	32 524 800	31 169 600
Réserves légales	3 051 297	2 616 846
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission	8 250 609	8 250 609
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	1 297 181	81 161
Subventions d'investissement	1 254 724	3 850 416
Réserves consolidées	1 769 051	<157 293>
Total des CP avant résultat- part du groupe	55 194 461	52 858 138
Intérêts minoritaires	14 345 598	13 049 669
Total des CP avant résultat de l'exercice	69 540 059	65 907 807
Résultat de l'exercice - part du groupe	716 325	4 756 112
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	<20 503>	938 776
Total des capitaux propres consolidés	70 235 881	71 602 695

IV.11 Provisions pour risques et charges (En DT)

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 566.822 DT au 31 décembre 2015 contre un solde de 558.944 DT au 31 décembre 2014. Ce montant représente une estimation des divers risques encourus par les sociétés du groupe.

IV.12 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2015 à 27.790.096 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 27.296.942 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunt UTB en Euro	-	424 163
Emprunt BTKD	3 318 926	4 000 000
Emprunt AB	2 115 063	2 375 363
Emprunt STB	3 887 484	3 964 286
Emprunt BNA	4 666 189	6 124 285
Emprunt UIB	7 392 000	1 770 000
Emprunt BH	6 060 396	6 972 231
CREDIT SACMI A PLUS D'1 AN	-	952 845
Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	350 038	713 769
Total des emprunts	27 790 096	27 296 942

IV.13 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2015 à 2.870.028 DT contre 4.781.825 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Etat, reconnaissance de dette	363 007	-
Encours leasing à plus d'un an	2 243 884	3 235 218
Passif d'impôt différé	263 137	1 546 607
Total des autres passifs non courants	2 870 028	4 781 825

IV.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2015 à 36.869.072 DT contre 39.318.671 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs d'exploitation	15 085 916	16 555 945
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	20 195 614	22 068 388
Fournisseurs - factures non parvenues	94 975	2 000
Fournisseurs d'immobilisation	1 063 668	601 190
Charges à payer	428 899	91 148
Total des fournisseurs	36 869 072	39 318 671

IV.15 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2015 à 10.438.003 DT contre 6.680.711 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Personnel	2 083 218	1 252 039
Etat, impôts et taxes	4 760 177	3 663 919
Etat, reconnaissance de dette	-	126 378
Créditeurs divers	2 322 030	637 060
Charges à payer	800 598	1 000 265
Actionnaires dividendes à payer	471 980	1 050
Total des autres passifs courants	10 438 003	6 680 711

IV.16 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2015 à 71.008.811 DT contre 63.109.981 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	9 212 899	8 982 037
Intérêts courus non échus sur emprunts	1 758 178	1 282 848
Charges à payer - échelle d'intérêts	349 282	198 983
Préfinancement export	9 850 000	7 150 000
Préfinancement stocks	5 750 000	4 900 000
Billets de trésorerie	8 350 000	3 400 000
Mobilisation des Créances Nées à l'Etranger	8 670 052	11 574 648
Encours leasing à moins d'un an	1 542 509	1 443 022
Effets escomptés non échus	25 525 891	24 178 443
Total des autres passifs financiers	71 008 811	63 109 981

IV.17 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 28.380.095 DT contre 18.570.303 DT au 31 décembre 2014 et correspondent à des découverts bancaires.

V. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2015 à 94.648.784 DT contre 93.475.066 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Ventes locales	87 635 466	83 634 613
Ventes en suspension et à l'exportation	7 013 318	9 840 453
Total des revenus	94 648 784	93 475 066

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2015 à 929.694 DT contre 3.381.906 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Loyers	383 557	352 575
Subventions d'exploitation	117 799	53 631
Autres produits d'exploitation	15 750	31 500
Quote-part des Subv. d'invest. inscrites en résultat	226 291	362 093
Transfert de charges	186 297	2 582 107
Total des autres produits d'exploitation	929 694	3 381 906

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 3.905.110 DT au 31 décembre 2015 contre une variation positive de 20.620.049 DT au 31 décembre 2014.

V.4 Achats de marchandises consommées (En DT)

Les achats de marchandises consommées se sont élevés au 31 décembre 2015 à 4.620.611 DT contre 4.935.645 DT au 31 décembre 2014.

V.5 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2015 à 44.613.027 DT contre 57.000.144 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières et consommables	24 491 217	34 498 972
Autres approvisionnements	3 784 526	6 071 994
Energie	9 639 403	10 484 346
Autres achats non stockés	6 718 731	5 944 832
Total des achats d'approvisionnements consommés	44 613 027	57 000 144

V.6 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2015 à 18.787.560 DT contre 17.821.135 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et compléments de salaires	15 905 086	15 323 386
Charges sociales légales	2 882 474	2 497 749
Total des charges de personnel	18 787 560	17 821 135

V.7 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2015 à 10.037.690 DT contre 7.848.733 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dotation aux amortissements des immobilisations	9 694 349	9 177 002
Dotation aux provisions et résorptions	1 196 708	1 667 177
Reprise de provisions	<853 367>	<2 995 446>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	10 037 690	7 848 733

V.8 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2015 à 8.784.636 DT contre 10.299.598 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2015	Déc.2014
Achats non stockés	201 597	181 393
Loyers et charges locatives	787 074	865 736
Entretien et réparation	790 700	835 203
Primes d'assurance	639 516	572 613
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	789 459	1 069 417
Commissions sur ventes	125 712	5 799
Publicité, publications, relations publiques	1 120 736	1 932 743
Dons et subventions	465 236	544 912
Transport sur achats	5 672	420
Transport sur ventes	499 219	443 063
Missions, Réceptions	460 214	451 533
Voyages et Déplacements	614 813	570 656
Frais postaux et de télécom.	129 986	119 516
Services bancaires et financiers	815 798	940 032
Autres services extérieurs	481 060	513 204
Jetons de présence	333 450	338 772
Impôts et taxes	524 393	914 585
Total des autres charges d'exploitation	8 784 636	10 299 598

V.9 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2015 à 12.171.470 DT contre 10.935.561 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts des emprunts et assimilés	10 952 293	8 992 843
Escomptes accordés	342 865	446 897
Intérêts du leasing	22 471	17 094
Pertes de change	1 371 196	1 785 515
Gains de change	<512 587>	<277 613>
Autres produits financiers	<4 767>	<29 175>
Total des charges financières nettes	12 171 470	10 935 561

VI. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VI.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2015 avec la société AB CORPORATION s'élève à 6.316 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2015 avec la société SANIMED s'élève à 926 DT ;
- Le chiffre d'affaires TTC réalisé par la société SOTEMAIL au cours de l'année 2015 avec la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC s'élève à 353.655 DT ;
- Le chiffre d'affaires TTC réalisé par la société SOTEMAIL au cours de l'année 2015 avec la société AGRIMED s'élève à 5.941 DT ;
- Le chiffre d'affaires TTC réalisé par la société SOTEMAIL au cours de l'année 2015 avec la société SANIMED s'élève à 1.026 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C au cours de l'année 2015 avec la société AB CORPORATION s'élève à 58.080 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SANIMED au cours de l'année 2015 avec la société A.B.C. s'élève à 73.185 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société MOBILFLEX au cours de l'année 2015 avec la société A.B.C s'élève à 73.467 DT ;

VI.2 Autres transactions avec les parties liées

- Courant 2014, la société SOTEMAIL a accordé deux prêts au profit de la société AB CORPORATION qui se détaillent comme suit :
 - Un prêt pour un montant de 1.000.000 DT. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 70.000 DT hors taxes.
 - Un prêt pour un montant de 437.000 DT. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 30 590 DT hors taxes.

Ces crédits sont assortis d'une garantie donnée par la société AB CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels ;

- Un billet de trésorerie émis par la société EL AKKAR pour un montant de 100.000 DT a été souscrit par la société ABC en décembre 2009 et continue à produire son effet. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 6,5%. La charge d'intérêt supportée en 2015 est de 6.600 DT ;
- Un billet de trésorerie émis par la société ABC pour un montant de 36.000 DT a été souscrit par la société AB CORPORATION en novembre 2014 et continue à produire son effet. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 7%. Le produit d'intérêt au titre de l'exercice en 2015 est de 2.520 DT ;
- Au cours de l'année 2015, la société ABC a constaté en charge des honoraires relatifs à la convention d'assistance conclue avec la société AB CORPORATION pour un montant de 126.000 DT hors taxes. Le contrat d'assistance conclu le 1er juillet 2010 porte sur les prestations suivantes :
 - Secrétariat juridique et contentieux ;
 - Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
 - Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
 - Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
 - Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations

En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnées, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 15.750 DT (HTVA), en sus des frais de voyage et de séjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. Leur montant est porté à part sur les factures. A partir du 02 janvier 2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%.

- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société AB CORPORATION au profit de la société SOTEMAIL. Le contrat porte sur une période d'une année renouvelable, à partir du 1er janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%. Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société SOTEMAIL s'est élevé en 2015 à 297.365 DT TTC ;
- Un billet de trésorerie souscrit par la société SOMOCER NEGOCE auprès de la société SANIMED pour un montant de 550.000 DT a fait l'objet d'un remboursement effectué par des traites dont un montant de 90.000 DT versé au cours de 2015 et le reste non encore échu;
- Courant 2014, SOMOCER a souscrit à trois billets de trésorerie émis par la société AB Corporation pour un montant total de 1.960 KDT qui se détaillent comme suit :
 - Le premier dont le montant s'élève à 160 KDT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 20.05.2014 avec une date d'échéance au 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;

- Le deuxième dont le montant s'élève à 700 KDT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 25.05.2014 avec une date d'échéance au le 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;
- Le troisième dont le montant s'élève à 1.100 KDT est émis pour une période de 6 mois, commençant le 25.12.2014 avec une date d'échéance au le 24.06.2015 au taux d'intérêts de 6% par an.

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursé jusqu'à la date du 31 décembre 2015.

- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000 KDT et crédit de gestion de 775 KDT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000 KDT et crédit de gestion de 1.550 KDT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000 KDT et crédit de gestion : 775 KDT ;
 - TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000 K€.

Cette décision annule et remplace la neuvième décision du PV du conseil d'administration du 30 mai 2012.

VI.3 Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements du groupe envers les dirigeants clés du groupe sont constitués par les membres du conseil d'administration de SOMOCER ainsi que les dirigeants clés de la société SOMOCER (le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint) se détaillent comme suit :

- Les membres du conseil d'administration de SOMOCER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. L'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2015 a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence égal à 150.000 DT.
- Certains administrateurs de SOMOCER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de SOTEMAIL du 24 juin 2015 d'un montant net annuel égal à 72.000 DT.
- Les membres du comité permanent d'audit de SOMOCER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2015, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du comité permanent d'audit.
- La rémunération nette de l'ancien Directeur Général au titre de l'exercice 2015 est de 122.279 DT. D'autre part, le Directeur Général a reçu d'autres rémunérations nettes de la société SOMOCER Négoce pour 21.007 DT. Le solde de tout compte restant à payer au 31 décembre s'élève à 155.430 DT.
- La rémunération nette du nouveau Directeur Général, désigné par le conseil d'administration en date du 27 octobre 2015 pour une période d'une année, au titre de l'exercice 2015 est de 20.173 DT. Par ailleurs, le nouveau Directeur Général a droit à une rémunération nette de 7.000 DT de la part de la société SOMOCER Négoce au titre de l'exercice 2015.

- La rémunération nette du Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2015 est de 71.364 DT. D'autre part, le Directeur Général Adjoint perçoit d'autres rémunérations de la société SOMOCER Négoces pour un montant net de 21.111 DT.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voitures et charges connexes).

VII. Contrôles fiscaux en cours

En février 2015, la société SOMOCER a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013. Le 1^{er} Octobre 2015, la société a reçu les résultats du dit contrôle dont l'impact est de 1.110 mille dinars provisionné à la date du 31 décembre 2015 à hauteur de 550 mille dinars. En date du 13 novembre 2015, la société a déposé auprès des services concernés sa réponse pour tous les points soulevés. La société est en attente de leur réponse.

VIII. ENGAGEMENTS DONNES RELATIFS AUX EMPRUNTS

▪ Société SOMOCER

1- Titre foncier n° 70 048 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1 348 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2015
Crédits de gestion	21 750 000	STB	14 399 528
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	167 143
CMT	330 000	STB	47 143
CMT STB 1200	1 200 000	STB	428 571
CMT STB 347	347 000	STB	123 929
CMT STB 900	900 000	STB	642 857
CMT STB 220	220 000	STB	157 143
CMT STB 232	232 000	STB	165 714
CMT STB 880	880 000	STB	628 571
CMT STB 356	356 000	STB	254 286
CMT STB 172	172 000	STB	122 857
	33 337 250		17 137 742
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 941 161
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT	1 500 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 375 363
	8 850 000		6 316 524
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	14 538 540
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 214 281
CMT 1000	1 000 000	BNA	607 146
CMT 1000	1 000 000	BNA	642 860
	12 740 000		17 662 827
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 169 648
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 169 648
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 640 625
	3 790 000		3 640 625
CMT	1 700 000	BTEI	-
	1 700 000		-
Crédit de gestion	4 250 000	ATLJARI BANK	3 815 462
	4 250 000		3 815 462
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	341 354
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 214 281
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	832 050
	6 484 200		2 387 685
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	5 049 334
	3 300 000		5 049 334
Total général	78 701 450	-	59 179 847

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2015
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>14 399 528</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>167 143</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>428 571</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>123 929</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>642 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>157 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>165 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>628 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>254 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>122 857</i>
	33 337 250		17 137 742
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 650 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 941 161</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 375 363</i>
	8 250 000		6 316 524
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 538 540</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 214 281</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 860</i>
	12 740 000		17 662 827
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 169 648</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	4 250 000		3 169 648
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 640 625</i>
	3 790 000		3 640 625
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	1 700 000		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>341 354</i>
	2 046 700		341 354
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>5 049 334</i>
	3 300 000		5 049 334
Total général	69 413 950	-	53 318 054

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2015
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	14 399
<i>CMT</i>	2 750 000	STB/BDET	-
<i>Aval UTB</i>	3 000 000	STB/BDET	-
<i>CMT</i>	30 250	STB	-
<i>CMT</i>	1 170 000	STB	167 143
<i>CMT</i>	330 000	STB	47 143
<i>CMT STB 1200</i>	1 200 000	STB	428 571
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	123 929
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	642 857
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	157 143
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	165 714
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	628 571
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	254 286
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	122 857
	33 337 250		17 137 742
<i>Crédit de gestion</i>	3 650 000	AB	3 941 161
<i>CMT/AFD</i>	600 000	AB	-
<i>CMT</i>	1 500 000	AB	-
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	2 375 363
	8 250 000		6 316 524
<i>Crédit de gestion</i>	6 600 000	BNA	14 538
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	660 000
<i>CMT/AFD</i>	600 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	1 214 281
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	607 146
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	642 860
	12 740 000		17 662 827
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	3 169 648
<i>CMT</i>	210 000	UIB	-
<i>CMT</i>	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 169 648
<i>Crédit de gestion</i>	3 790 000	BIAT	3 640 625
	3 790 000		3 640 625
<i>CMT</i>	1 700 000	BTEI	-
<i>CMT</i>	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	341 354
	2 046 700		341 354
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	5 049 334
	3 300 000		5 049 334
Total général	70 413 950	-	53 318 054

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2015</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>14 399 528</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>167 143</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>428 571</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>123 929</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>642 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>157 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>165 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>628 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>254 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>122 857</i>
	<i>27 587 250</i>		<i>17 137 742</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>4 300 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>5 025 618</i>
<i>CMT</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
	<i>12 650 000</i>		<i>13 375 618</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 538 540</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 214 281</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 860</i>
	<i>12 140 000</i>		<i>17 662 827</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 640 625</i>
	<i>3 790 000</i>		<i>3 640 625</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 650 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 941 161</i>
	<i>3 650 000</i>		<i>3 941 161</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>341 354</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>832 050</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>1 173 404</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>5 049 334</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>5 049 334</i>
<i>Total général</i>	<i>67 601 450</i>	<i>-</i>	<i>61 980 711</i>

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2015</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>14 399 528</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>167 143</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>428 571</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>123 929</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>642 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>157 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>165 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>628 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>254 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>122 857</i>
	<i>33 337 250</i>		<i>17 137 742</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 650 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 941 161</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 375 363</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>6 316 524</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 538 540</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 214 281</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 860</i>
	<i>12 740 000</i>		<i>17 662 827</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 169 648</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>3 169 648</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 640 625</i>
	<i>3 790 000</i>		<i>3 640 625</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>341 354</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>832 050</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>1 173 404</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>5 049 334</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>5 049 334</i>
<i>Total général</i>	<i>71 351 450</i>	<i>-</i>	<i>54 150 104</i>

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2015</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>14 399 528</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>167 143</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>428 571</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>123 929</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>642 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>157 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>165 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>628 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>254 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>122 857</i>
	<i>33 337 250</i>		<i>17 137 742</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 650 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 941 161</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 375 363</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>6 316 524</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 538 540</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 214 281</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 860</i>
	<i>12 740 000</i>		<i>17 662 827</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 169 648</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>3 169 648</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 640 625</i>
	<i>3 790 000</i>		<i>3 640 625</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 100 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
	<i>3 100 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>341 354</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>832 050</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>1 173 404</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>5 049 334</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>5 049 334</i>
<i>Total général</i>	<i>74 451 450</i>	<i>-</i>	<i>54 150 104</i>

7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50 557 Monastir, superficie 9 684 m2

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2015
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	14 399 528
<i>CMT</i>	30 250	STB	-
<i>CMT</i>	1 170 000	STB	167 143
<i>CMT</i>	330 000	STB	47 143
<i>CMT STB 1200</i>	1 200 000	STB	428 571
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	123 929
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	642 857
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	157 143
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	165 714
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	628 571
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	254 286
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	122 857
	27 587 250		17 137 742
<i>Crédit de gestion</i>	6 600 000	BNA	14 538 540
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	660 000
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	1 214 281
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	607 146
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	642 860
	12 140 000		17 662 827
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	341 354
<i>CMT 1250 €</i>	2 437 500	TFB	832 050
	4 484 200		1 173 404
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	5 049 334
	3 300 000		5 049 334
Total général	47 511 450	-	41 023 307

8- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50 557 Monastir, superficie 9 684 m2

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>14 399 528</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>167 143</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>428 571</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>123 929</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>642 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>157 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>165 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>628 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>254 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>122 857</i>
	<i>27 587 250</i>		<i>17 137 742</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 650 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 941 161</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 375 363</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>6 316 524</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 538 540</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 214 281</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 860</i>
	<i>12 740 000</i>		<i>17 662 827</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 169 648</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>3 169 648</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 640 625</i>
	<i>3 790 000</i>		<i>3 640 625</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 100 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
	<i>3 100 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>341 354</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>832 050</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>1 173 404</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>5 049 334</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>5 049 334</i>
<i>Total général</i>	<i>68 701 450</i>	<i>-</i>	<i>54 150 104</i>

▪ **Société ABC**

<i>Banque</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Type de l'engagement donné</i>
<i>AMEN BANK</i>	<i>1 505 000</i>	<i>Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghouan (Titre foncier n° 80362)</i>
<i>BIAT</i>	<i>850 000</i>	
<i>STB</i>	<i>270 000</i>	
<i>BTK</i>	<i>1 350 000</i>	
<i>AMEN BANK</i>	<i>345 000</i>	<i>Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghouan (inscrits au registre de commerce sous le numéro B121281996)</i>
<i>BIAT</i>	<i>300 000</i>	
<i>AMEN BANK</i>	<i>211 815</i>	<i>Effets escomptés et non échus</i>
<i>BIAT</i>	<i>235 174</i>	
<i>BTK</i>	<i>243 907</i>	
<i>AMEN BANK</i>	<i>96 522</i>	<i>Cession créance professionnelle</i>

▪ **Société SOTEMAIL**

Types d'engagements	Montant (En DT)	Observations
Garanties personnelles		
Cautionnement et autres garanties	762 638	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) ainsi que l' UNIFACTOR.
Garanties réelles		
Hypothèques	369 198	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain, et ce, jusqu'à paiement intégral de son prix. Au 31 12 2013, SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom.
	3 000 000	BH, Contrat de Crédit à long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	12 750 000	BH, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec la BTK, la BNA et l'UBCI sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
	4 100 000	UBCI, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	1 400 000	STB, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	4 800 000	BNA, Contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
Nantissements	3 000 000	BH, Contrat de Crédit à long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage
	12 750 000	BH, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA la BTK et l'UBCI sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 800 000	BNA, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	1 800 000	UBCI : Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fonds de commerce.
	145 000	BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	6 885 000	BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BTK, contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce
	2 350 000	BTK, contrat de Crédit de gestion Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce
Effet escomptés et non échus	13 371 701	

Annexe : Solde intermédiaires de gestion (En DT)

Tableau des Soldes intermédiaires de gestion

(montants exprimés en dinar tunisien)

Produits	31.12.2015	31.12.2014	Charges	31.12.2015	31.12.2014	Soldes	31.12.2015	31.12.2014
CA Local	73 615 365	66 522 798	Stockage	3 905 110	20 620 049			
CA Export & en suspension	7 013 318	9 840 453						
Autres Ventes	14 020 102	17 111 815						
Total	94 648 784	93 475 066	Total	3 905 110	20 620 049	Production	98 553 894	114 095 116
Production	98 553 894	114 095 116	Achats consommés	49 233 639	61 935 789	Marge sur coût matière	49 320 255	52 159 327
Marge sur coût matière	49 320 255	52 159 327	Autres charges externes	8 260 242	9 385 013	Valeur ajoutée	41 060 013	42 774 314
Valeur ajoutée	41 060 013	42 774 314	Charges de personnel	18 787 560	17 821 135	Excédent brut d'exploitation	21 748 060	24 038 594
			Impôts et taxes	524 393	914 585			
			Total	19 311 953	18 735 720			
Excédent brut d'exploitation	21 748 060	24 038 594	Charges financières nettes	12 171 470	10 935 561			
Autre produits ordinaires	1 295 173	1 320 434	Autres charges ordinaires	258 506	2 725 178			
Transfert de charge	186 297	2 582 108	Dotations aux amort et prov	10 037 690	7 848 734	Résultat des activités ordinaires	695 823	5 694 888
Produits de placement	317 428	484 135	Impôt sur les bénéfices	383 470	1 220 910			
Total	23 546 958	28 425 270	Total	22 851 135	22 730 382			
Résultat des activités ordinaires	695 823	5 694 888						
Gains extraordinaires	0	0	Pertes extraordinaires	0	0			
Effets positif des modifications comptables	0	0	Effets négatifs des modif.comptables	0	0	Résultat après modifications comptables	695 823	5 694 888
Total	695 823	5 694 888	Total	0	0			

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Moderne de Céramique
«SOMOCER»
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER») et de ses filiales («Groupe SOMOCER») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe SOMOCER, joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 55.910.785 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 716.325 DT.

Responsabilité du conseil d'administration pour l'établissement et la préparation des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Justification de l'opinion avec réserves

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :
 - La participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire (« SOMOSAN ») de 27% (d'un montant de 3.350 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que le Groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur cette société. Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les états financiers consolidés au titre de cette participation malgré les difficultés d'exploitation et financières rencontrées par SOMOSAN depuis son entrée en exploitation début 2013. Le management juge qu'au vu du plan de redressement de SOMOSAN et des éléments positifs notés en début 2016, notamment l'obtention de l'accord de principe des autorités pour le raccordement de la société au réseau du gaz naturel (voir note IV.3), aucune provision pour dépréciation n'est requise pour les engagements du groupe dans la société SOMOSAN. Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements du Groupe SOMOCER dans la société SOMOSAN d'une part et si la décision d'exclusion de la société SOMOSAN du périmètre de consolidation est fondée, d'autre part.
 - Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING et TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC pour des pourcentages de contrôles respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 500 mille DT) et 99% (d'un montant de 214 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce du fait de l'absence d'une information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2015. Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société). En l'absence d'information financière fiable pour ces sociétés au 31 décembre 2015, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

2. L'examen des créances clients au 31 décembre 2015 a révélé les points suivants :

- La société mère SOMOCER détient une créance douteuse sur le client libyen Al Aquaria pour un montant de 4.213 mille DT provisionnée à hauteur de 600 mille DT, soit une créance nette de 3.613 mille dinars.

Il convient de rappeler qu'une partie de la valeur brute de ladite créance, d'un montant de 2.314 mille DT, se rattachait au client Libyen Al Mawada, société apparentée à la société Al Aquaria, a fait l'objet, en date du 28 février 2014, d'une reconnaissance de dette de la part de cette dernière au profit de la société SOMOCER.

Le solde net de la créance sur Al Aquaria demeure non provisionné du fait que le management l'estime recouvrable. Il est à noter qu'un règlement de 98 mille DT a été effectué au cours de l'année 2015. Etant donné l'ancienneté de cette créance et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette créance.

- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC»), filiale du Groupe, détient des créances clients pour un montant de 934 mille DT datant de plus d'une année et non provisionnées. Au vu de l'historique de ces créances et d'autres informations disponibles, nous estimons que ces créances devraient faire l'objet d'un complément de provision.

3. En date du 18 juillet 2003, la société SOMOCER, en sa qualité d'acheteur a signé une promesse de vente avec Mr Abdallah Ben Ahmed d'un terrain sis à «ESSOUASSI» en lieu et place de la société SOTEMAIL (filiale du Groupe) qui a opéré des avances au vendeur d'un montant 120 mille DT et qui sont constatées parmi les avances fournisseurs. Au 31 décembre 2015, le contrat définitif d'acquisition du terrain au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore établi. La société SOTEMAIL est actuellement en litige avec le propriétaire du terrain et une action en justice est actuellement intentée contre lui. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2015 pour tenir compte du risque éventuel découlant de cette situation.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des questions évoquées dans le paragraphe «Justification de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Paragraphes d'observation

Nous attirons l'attention aux faits suivants :

1. Comme indiqué au niveau de la note VII, la société SOMOCER a reçu en février 2015 une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise et qui a abouti à un redressement de l'ordre de 1.100 mille DT. SOMOCER a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, l'issue finale ne peut pas donc être déterminée.
2. La société SOMOCER NEGOCE détient une créance sur sa filiale SAPHIR INTERNATIONAL TRADING s'élevant à 408 mille DT. Le recouvrement de cette créance est tributaire de l'issue de l'affaire instruite en justice opposant la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING au locataire de son dépôt.
3. Au cours de l'exercice 2015, le revenu principal réalisé par la société SOMOCER NEGOCE, une société de commerce international dont l'activité est régie par une réglementation spécifique, provient des honoraires d'assistance commerciale apportée à la société mère SOMOCER, société résidente, au sens de la réglementation de change. Sur ce, ces opérations ne sont pas considérées comme étant conformes à l'objet social de la société tel qu'il est défini par la réglementation.

Notre opinion ne comporte pas de réserves supplémentaires concernant ces questions.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des éléments évoqués ci-haut, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du Groupe SOMOCER.

Tunis, le 22 juillet 2016

Conseil Audit Formation

Cabinet Radhouen Zarrouk Consulting

Abderrahmen Fendri

Radhouen Zarrouk